



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les chômeurs toujours plus nombreux, les solutions du gouvernement toujours pas à la hauteur

Tandis que le gouvernement maintient sa réforme régressive de l'assurance chômage et se contente de la reporter temporairement (jusqu'au 1er janvier 2021), le nombre de chômeurs explose, comme le confirment les chiffres publiés ce matin par la Dares. Au deuxième trimestre 2020, le nombre de chômeurs s'élève à 6 760 100 toutes catégories confondues, ce qui correspond à une hausse de 5,3 % par rapport au trimestre dernier. Même s'il faut prendre les variations des inscriptions à Pôle Emploi avec précaution (elles peuvent varier rapidement du fait de la conjoncture), il s'agit d'un chiffre record, qui n'avait pas été atteint depuis les années 90.

A la lecture de ces chiffres, on peut tirer quatre grands constats :

- Les travailleurs précaires deviennent des chômeurs « complets »

Pour la première fois depuis 30 ans, le nombre de travailleurs précaires (chômeurs des catégories B et C) est en baisse (-21,3 % sur le trimestre). Non pas parce que le gouvernement a engagé une réelle politique de lutte contre le travail précaire et les contrats courts, mais parce que ces travailleurs précaires sont passés en chômage « total ». Cela se répercute sur le chômage de catégorie A (chômage total) qui enregistre une importante augmentation (+ 24,5 % sur le trimestre).

- Les jeunes sont particulièrement impactés

Les jeunes sont plus fortement impactés par le chômage. En catégories ABC, le chômage des jeunes augmente de 13,8 % sur le trimestre (contre +6,7 % tous âges confondus). Pire ! En catégorie A, la hausse est de 34 % pour les – de 25 ans (contre +24,5 % tous âges confondus). Dans les catégories B et C, le chômage des jeunes (comme des autres tranches d'âges) est en baisse ce qui est parfaitement logique puisqu'il y a un report des chômeurs des catégories B et C vers la catégorie A.

- Un taux d'indemnisation toujours insuffisant

Sur 6 760 100 chômeurs, seuls 3 299 000 indemnisés. Autrement dit, même pas 1 demandeur d'emploi sur 2 est indemnisé. En cette période de crise sanitaire et économique, il est nécessaire de trouver des solutions pour fournir des moyens de subsistance à tous les privés d'emploi.

- Une hausse des entrées liées aux licenciements pour motif économique

Sans surprise, on retrouve dans les chiffres de la Dares les premiers licenciements pour motif économique, qui sont en hausse de 8,7 % sur le trimestre et de 20,5 % sur l'année. C'est le seul motif d'entrée au chômage en hausse sur le trimestre (par exemple, les ruptures conventionnelles ou fin de mission d'intérim sont, elles, en baisse drastique). Et encore, les grands plans de licenciement annoncés ces dernières semaines n'ont pas encore fait de victimes... L'été sera meurtrier !

Dans ce contexte, la CGT réaffirme la nécessité de repenser la politique gouvernementale en matière d'emploi et de chômage. On ne peut se contenter d'un simple report de la réforme de l'assurance chômage ! L'assurance chômage doit protéger mieux et protéger toutes celles et ceux qui en ont besoin. C'est pourquoi nous demandons :

- L'annulation du décret du 26 juillet 2019 qui a réformé l'assurance chômage ;

- La prolongation des droits pour toutes et tous jusqu'au 31 août 2021, comme cela a été prévu pour les intermittents du spectacle ;
- Que des solutions soient trouvées pour indemniser tous les privés d'emploi, sachant qu'un certain nombre de précaires n'a pas accès à l'assurance chômage, tandis que moins d' 1 demandeur d'emploi sur 2 est indemnisé ;
- De faire de l'emploi des jeunes une priorité absolue, de même que la résorption des inégalités femmes/hommes.

La crise actuelle souligne bien la nécessité de mettre en place la sécurité sociale professionnelle qui garantira à toutes et tous un revenu de remplacement : cela passe par l'annulation de la réforme scandaleuse de l'assurance chômage et la construction de nouveaux droits pour toutes celles et tous ceux que la crise met au chômage.

C'est le sens de la déclaration commune signée avec un grand nombre d'organisations « Plus jamais ça : un monde à reconstruire » et le sens de la pétition pour l'annulation de la réforme assurance chômage (<https://go.lemouvement.org/petitions/assurancechomage>).

Montreuil, le 27 juillet 2020